

Si vous remplissez les conditions, c'est très simple :

Un objet mis en ligne vous intéresse ?

→ Cliquez sur « Je suis intéressé », renseignez le numéro RNA et contactez l'administration



Je suis intéressé



Votre association est retenue pour le don ?

→ Signez la convention de dons et emportez l'objet



Retrouvez la DGFIP sur :



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Novembre 2019